

MODALITES D'ORIENTATION SUR LA FORMATION

Permis B

RÔLE DU RÉFÉRENT

Le rôle du Référent est déterminant à toutes les phases de la formation :

- ^ intégrer la formation au permis de conduire dans le parcours d'insertion
- ^ assurer le lien avec le référent social d'EMCP
- ^ garantir l'accompagnement dans la résolution des difficultés personnelles qui pourraient survenir au cours de la formation

PUBLIC et PRÉ-REQUIS

Concernant les futurs participants, certains pré-requis sont exigés :

- ^ Posséder une carte de séjour en cours de validité au moment du passage des examens
- ^ Avoir une compréhension orale minimum de la langue (lexique de base)
Dans le cas contraire, privilégier des cours de français en amont
- ^ Être impérativement disponible :
 - Sur toutes les périodes de regroupement obligatoire prévues dans la formation (calendrier communiqué à l'avance)
 - Au minimum 6h/semaine pour l'apprentissage du code
 - Disponibilités pour la formation conduite après l'obtention du code
 - Implique d'être vigilant concernant l'éloignement géographique du lieu de résidence de la personne / EMCP
- ^ Avoir trouvé des solutions pour la garde des enfants
- ^ S'assurer que l'état de santé permet l'apprentissage du code et de la conduite
- ^ Possibilités du financement de la participation individuelle et un financement éventuel d'heures supplémentaires si évaluation de conduite au delà des 30h du forfait EMCP

PROCEDURE D'INSCRIPTION

- ^ Le référent repère un participant potentiel et lui explicite les conditions de la formation (programme, calendrier, contenu, durée)
- ^ Après accord du participant, le référent prend contact avec l'association par mail contact@emcp.fr
- ^ Il envoie la fiche de prescription à EMCP par mail
- ^ En parallèle, le référent remet le calendrier et le plan d'accès au participant
- ^ Le participant doit appeler "Être mobile, c'est permis !" pour prendre un rendez-vous pour un entretien individuel avec le référent social EMCP :

Évaluation avec le référent social EMCP :

- *situation actuelle de la personne (vie familiale, vie professionnelle et formation, santé, disponibilités...)*
- *parcours de la personne (antécédents auto-école, rapport avec la mobilité)*
- *test code (compréhension des questions, reformulation, écoute, concentration connaissances...)*
- *grille évaluation (savoirs de bases en français et notions de mathématiques, connaissance vocabulaire code de la route, connaissance des panneaux, mobilité)*
- *test lecture / écriture*

- ⤴ EMCP informe la personne et le référent des retours de l'évaluation (donne indications sur les capacités repérées et les éventuelles difficultés)
 - Si grosse difficulté repérée, le référent voit avec la personne si maintien du positionnement sur la formation.
 - Dans le cas contraire, la personne est convoquée à un deuxième rendez-vous à EMCP pour l'évaluation à la conduite.

Évaluation avec le moniteur référent EMCP :

- *Relations avec les différents modes de transports*
- *connaissance de la voiture*
- *Motivation quant à l'apprentissage de la conduite*
- *Habilités (installation voiture, manipulation volant, pédales, boîte de vitesse...)*
- *Permet de repérer regard, compréhension, stress / émotionnalité , trajectoire...*

- ⤴ EMCP informe la personne et le référent des retours de l'évaluation conduite (donne indications sur le nombre d'heures prévisionnel pour la formation conduite)
- ⤴ **Au vu des résultats de l'évaluation conduite, le référent voit avec la personne si maintien ou non du positionnement dans la formation et en informe le référent social EMCP.**